

DROIT À L'IMAGE FICHE INSCRIPTION ENFANT

Enfant concerné

Nom : Prénom :

Date de naissance (né après 2007) :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Représentant légal

Nom : Prénom :

Tél. portable Tél. domicile

E-mail

J'atteste sur l'honneur que mon enfant.....

est apte à la pratique sportive de loisirs.

Numéro de l'attestation d'assurance extra scolaire

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions.

Le / / 20.....

« Lu et approuvé »

Signature :

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayant-droit tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquels ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur ...

➔ POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

PÉRIODE SCOLAIRE



GRATUIT
DE 8 À 11 ANS

Marraine du dispositif : **Malia Metella**,
médaillée olympique, ancienne championne d'Europe

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES SITES

www.sports.gouv.fr
www.ffnatation.fr

NATURELLEMENT
VAL DE REUL



L'opération «J'apprends à nager» est un programme d'apprentissage gratuit de la natation, initié par le ministère chargé des sports, et destiné aux enfants de 8 à 11 ans. L'engagement est sur 10 séances. Ce programme d'apprentissage de la natation est proposé gratuitement à tous les enfants avec pour ambition que tous les enfants entrant en classe de 6e sachent nager.

Ce dispositif, dont le financement de l'État a été triplé dans le cadre du Comité Interministériel à l'Égalité et la Citoyenneté (CIEC) comprend plusieurs objectifs :

- **permettre aux enfants de pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité.**
- **leur offrir un accès à la culture de l'eau.**
- **prévenir activement par ce biais, les noyades.**

Ce programme s'inscrit au carrefour des priorités du Ministère dans le cadre du plan « Citoyens du Sport » : la prévention des risques liés à la baignade et la lutte contre les inégalités d'accès à la pratique sportive.

À l'issue du stage, le passage du test Sauv'nage est proposé aux pratiquants, afin de valider leurs compétences.

La ville de Val-de-Reuil souhaite faire bénéficier les jeunes Rolivalois de ce dispositif sous les conditions suivantes.

**Lieu: Piscine de Val-de-Reuil place aux jeunes.
Groupe de: 15 enfants maximum.**



Je souhaite inscrire mon enfant sur les dates suivantes :

COCHER UNE PÉRIODE :

- Les Mercredis de 14h00 à 14h45**
Du 26 septembre au 12 décembre 2018
(hors vacances scolaires)
- Les Vendredis de 16h00 à 16h45**
Du 28 septembre au 14 décembre 2018
(hors vacances scolaires)
- Les Samedis de 11h00 à 11h45**
Du 29 septembre au 15 décembre 2018
(hors vacances scolaires)